# Formations continues professionnalisantes

# SERVICES A LA PERSONNE

# Communication & Déontologie



## Objectif de la formation - Secteur d'activité

A la fin de la formation sur la communication et la déontologie, le participant sera capable de :

- Comprendre ce que communiquer veut dire
- Repérer les difficultés à communiquer en situation professionnelle
- Comprendre les demandes et les attentes de la personne aidée
- Identifier, connaître et s'approprier les limites professionnelles de l'Auxiliaire de Vie



#### **Contenus de la formation**

Définitions : communication, écoute, échange, dialogue Les principes de la communication

- Schéma de la communication
- ▶ La communication verbale
- ▶ La communication non verbale
- La communication écrite

#### Les difficultés rencontrées

- Physiques (appareil auditif et prothèse, l'aphasie, personne malvoyante, désorientation temporospatiale, IMC ....)
- Culturelles (pas la même langue d'origine),
- Vocabulaire (entre génération)

# Les solutions pour améliorer la communication par rapport au handicap

- Ardoise, place, prothèse...
- ▶ Les nouveaux moyens de communication
- Avantages et inconvénients

#### Les principes de la relation d'aide

- Respect, confiance, liberté, affectivité,
- Autonomie, infantilisation, dépendance, humiliation, intimité

#### Secret professionnel

- La déontologie
- Les conséquences d'une communication défaillante pour la personne âgée

# Méthodes & modalités d'évaluation

#### **METHODES:**

- Brainstorming visant à faire apparaître les représentations des participants à propos des limites professionnelles
- Apports théoriques
- Mises en situation et simulation de situation de communication avec une personne aidée

#### MOYENS / OUTILS:

- Guide mutualisé : Les limites du travail au quotidien des intervenants à domicile
- Fiche synthèse remise aux stagiaires
- Supports d'évaluation des connaissances et des acquis

#### **EVALUATION DE LA FORMATION**

- Evaluation des acquis de fin de formation à partir d'une étude de cas ou d'une mise en situation
- Une attestation de qualification sera délivrée en fin de formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires à partir d'un questionnaire de satisfaction anonyme



### **Public Modalités d'inscription**

Intervenants à domicile auprès de personnes agées en perte d'autonomie



# **Prérequis Niveau**

 Salariés du secteur des services à la personne



# **Dates - Durée**

- A la demande
- Programme sur mesure



#### **Financement de votre formation**

- Plan de développement des compétences
- Financement individuel
- ▶ OPCO



### **Accessibilité Handicap**

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Des questions ? Contact : 04 93 20 66 40 ou par mail à referent.handicap@reflets.asso.fr
Plus d'infos



### Indicateurs de résultats 2022

Taux de réussite : 100 %
Taux de satisfaction : 100 %

MAJ 13/11/2025-V1





